

# Euronext Notice

## CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

### eFront

Place	Paris	Date	01/12/2006
N° Avis	PAR_20061201_5498_ALT	Marché	Alternext

### ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément au paragraphe 1.4 et au chapitre 3 des Règles d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext :

- des 2 100 934 actions existantes composant le capital de la société eFront, et,
- d'un nombre de 700 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 105 000 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.

Un nombre maximum de 1 050 000 actions (700 000 actions nouvelles et 350 000 actions existantes) avant exercice de la clause d'extension sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

- Fourchette de prix indicative : 5.80 EUR - 6.40 EUR

Clause d'extension: En fonction de la demande, le nombre d'actions offertes pourra être augmenté d'un maximum de 105 000 actions nouvelles.

Option de surallocation: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions cédées pourrait être augmenté d'un maximum de 112 875 actions supplémentaires cédées.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 04/12/2006 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site de l'émetteur ([www.eFront.com](http://www.eFront.com)).

### CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 01/12/2006 au 14/12/2006 à 17h00 (heure de Paris)
Nombre de titres :	entre 80 et 90 % de l'Offre après exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation)
Etablissement en charge :	INVEST SECURITIES

## CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement
Durée :	du 01/12/2006 au 14/12/2006 à 17h00 (heure de Paris)
Nombres de titres :	Entre 10 et 20 % de l'Offre après exercice de la clause d'extension et hors option de sur-allocation

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 300 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 300 titres .

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 15/12/2006.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO , ainsi que les conditions de négociation du 21/12/2006, feront l'objet d'un avis publié le 15/12/2006.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 14/12/2006 à 17h (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 15/12/2006 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 15/12/2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part PAREL agissant pour le compte d'INVEST SECURITIES (Code Affilié 528) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 20/12/2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 19/12/2006 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 15/12/2006.

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 15/12/2006 seront annulées.

### **Admission aux négociations des actions émises par eFront**

Euronext Paris fait connaître que, à partir du 15/12/2006, les actions ci-dessous émises par eFront seront admises aux négociations sur Alternext. Les négociations sur le système NSC interviendront à partir du 21 décembre 2006.

#### *Principales caractéristiques des titres admis:*

Nb Titres à admettre:	2905934
Valeur nominale:	0.15 EUR
Jouissance:	01/01/2006
Forme des titres:	Bearer or registered
Banque introductrice:	INVEST SECURITIES
Service financier:	NATEXIS BANQUE POPULAIRE 061
Secteur ICB:	9537 SOFTWARE

*Cotation:*

Grpe Cotation:	E1	Cotation:	Fixing
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	EUROCLEAR FRANCE

Libellé:	eFront		
ISIN:	FR0010406777	Code Euronext:	FR0010406777
Mnémonique:	ALEFT		

**Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO**

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre A, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

**CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer**

**eFront**

Location	Paris	Date	01/12/2006
Notice	PAR_20061201_5498_ALT	Market	Alternext

**LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER**

Euronext Paris has decided to admit on Alternext:

- 2 100 934 existing shares representing the outstanding capital of eFront, and,
- a maximum of 700 000 new shares by way of public offering,
- a maximum of 105 000 new shares in case the extension option is exercised

A maximum of 1 050 000 shares (700 000 new shares and 350 000 existing shares), before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).

- Price range for the offer: **5.80 EUR - 6.40 EUR.**

Extension option: Depending on the demand, the number of shares offered could be raised by a maximum of 105 000 new shares.

Green shoe option: up to 112 875 existing shares

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 04/12 /2006
- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) and the issuer site ([www.eFront.com](http://www.eFront.com)).

### *Global Placement procedure*

Dates : From 01/12/2006 to 14/12/2006 at 17:00 pm CET  
 Number of shares : an amount of shares representing between 80 and 90 % of the Offer after extension option exercise)  
 Book runner(s) : INVEST SECURITIES

### *OPO procedure*

Subscription open for : Retail investors, legal entities and certain UCITS.  
 Dates : From 01/12/2006 to 14/12/2006 at 17:00 pm CET  
 Number of shares : an amount of shares representing between 10 and 20 % of the Offer after extension option exercise)

The number of shares offered within the OPO may be increased by shares offered in the Global Placement.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☐ A1 order portions : 1 to 300 shares inclusive
- ☐ A2 order portions : more than 300 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 15/12/2006.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 17:00 pm (CET) on 14/12/2006. By 10:00 am CET on 15/12/2006, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 15/12/2006 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO : settlement/delivery of 15/12/2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between PAREL (code 528) on behalf of INVEST SECURITIES and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 20/12/2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 19/12/2006. The trading day shown on instructions will be 15/12/2006.

It is specified that, in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 15/12/2006 will be cancelled.

***Listing of the shares issued by eFront***

Euronext Paris announces that, from 15/12/2006, the shares described below issued by eFront will be listed on Alternext.

*Main characteristics of the securities to be listed:*

Nb of securities to be listed:	2905934
Nominal value:	0.15 EUR
Dividend due date:	01/01/2006
Form:	Bearer or registered
Listing agent:	INVEST SECURITIES
Financial service:	NATEXIS BANQUE POPULAIRE 061
ICB sector:	9537 Software

*Quotation:*

Trading group:	E1	Trading:	Fixing
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	EUROCLEAR FRANCE

Product name:	eFront		
ISIN:	FR0010406777	Euronext code:	FR0010406777
Symbol:	ALEFT		

**Special conditions applicable to orders placed:**

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order A each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

## **Annex**

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 15/12/2006 à 10h00 (heure de paris) au plus tard.  
*Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 15/12/2006 at 10:00 am CET at the latest.*

fax : 01 49 27 16 00

### **OPO eFront**

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

<b>Ordres de souscription /</b> <i>Subscription orders</i>	<b>Nombre &lt;d'ordres / de</b> <b>fractions d'ordre&gt; /</b> <i>Number of &lt;orders / orders</i> <i>portions&gt;</i>	<b>Nombre de titres /</b> <i>Number of shares</i>
<b>Fractions d'ordre A1</b> (entre 1 et 300 titres inclus) / <b>Order portions A1</b> (between 1 and 300 shares inclusive)		
<b>Fractions d'ordre A2</b> au-délà de 300 titres <b>Order portions A2</b> (more than 300 shares>)		